



La CIAP Mayenne recherche un-e

**ANIMATEUR-TRICE
CHARGÉ-E D'ACCOMPAGNEMENT**

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

La **CIAP Mayenne (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne de la Mayenne)** regroupe des citoyens et organismes du secteur agricole (ADEARM, Solidarité Paysans 53, AFOC 53, Civam Bio 53, Civam AD 53, Manger Bio 53, Terre de Liens PdL, Accueil Paysan PdL, FD Cuma 53, Lycée Agricole de Laval, Lait Bio du Maine, Confédération Paysanne 53), de la société civile (AMAP 53, Mayenne Nature Environnement, Biocoop Mayenne Bio Soleil, Ville Campagne Bois Gamat), et de l'économie sociale et solidaire (Coodémarrage).

Elle fait partie de la **CIAP Pays de la Loire**, au sein de laquelle elle travaille en forte cohésion avec les CIAP des autres départements de la région, qui a pour objet de :

- **sécuriser le parcours à l'installation** sur des projets créatifs par l'acquisition d'un statut, le soutien d'un réseau dans un cadre collectif,
- permettre une **professionnalisation des porteurs de projet** et une insertion territoriale, clé d'une installation pérenne et solide,
- rendre **accessible l'installation agricole** à des porteurs de projet qui en sont aujourd'hui écartés faute de formation, d'insertion locale, de compétences entrepreneuriales, de capacité de financement ou tout simplement d'accès au foncier et donc la démultiplier.

Pour se faire, la coopérative met en œuvre des outils d'accompagnement concrets :

- le **stage paysan créatif**, pour finaliser son projet d'installation, ancrer son projet localement et mobiliser les ressources du territoire au service de l'installation (accès au foncier, débouchés commerciaux, entraide...) entre autres grâce au soutien de paysans référents et d'un groupe d'appui local, du temps pour effectuer des formations et ses démarches,
- l'**hébergement temporaire d'activité** (fonction de CAE agricole) pour démarrer progressivement son activité comme stagiaire ou sous statut CAPE avec un dispositif de préfinancement des premiers investissements pour prendre le temps de gagner en légitimité concrète (production, commercialisation,...) notamment auprès des financeurs.

DESCRIPTIF DU POSTE

L'animateur-trice chargé-e d'accompagnement assure ses fonctions sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la CIAP 53 et de la co-gérance de la CIAP Pays de la Loire. Il/elle est en charge de :

- L'animation et la coordination de la CIAP 53,
- L'accueil, la formation et l'accompagnement des porteurs de projet sur les différents outils proposés par l'association : stage paysan créatif et hébergement d'activité,
- Le suivi et l'accompagnement des cédants, paysans référents, groupes d'appui locaux,
- La recherche de financement : montage des dossiers de financement et suivi des relations partenariales (prescripteurs, financeurs, collectivités locales, etc),
- Le suivi des partenariats politiques, institutionnels, agricoles, acteurs de l'ESS ou autre,
- La communication de la structure,
- Le suivi administratif de la structure.

PROFIL ET COMPÉTENCES DEMANDÉES

Formation ingénieur ou universitaire en développement agricole ou territorial.

Expérience professionnelle souhaitée.

Forte autonomie et polyvalence. Bonne organisation.

Capacité en animation et ingénierie de projets.

Connaissances en comptabilité et gestion d'entreprise.

Connaissance du monde agricole et des ses acteurs.

Une connaissance du territoire de la Mayenne et des acteurs locaux serait un plus.

Aisance relationnelle, curiosité et prise d'initiative.

Sensibilité pour l'agriculture paysanne.

Permis B et véhicule personnel indispensables.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Contrat à durée indéterminée à 80%.

Lieu d'accueil : Bonchamp-les-Laval (53), avec déplacements fréquents sur le département, et réguliers sur Ancenis ou Angers pour les réunions régionales.

Rémunération : selon la convention collective de la confédération paysanne (1685,21 € bruts suivant expérience pour un 80%).

Indemnité kilométrique : 0,40€/km

Candidatures (lettre de motivation + CV) à envoyer par mail **avant le 11 juin 2018** à l'attention du Conseil d'Administration de la CIAP 53 : ciap.mayenne@gmail.com

Entretiens le 18 juin à Bonchamp-les-Laval.

Prise de poste souhaitée **début juillet** : 2 semaines de tuilage (2 semaines de congés sans solde à envisager début août).